

Élections des représentants des salariés au Comité Social & Économique, du 06/11 au 13/11/ 2018

Nos candidat.e.s, sont là pour porter votre voix et défendre vos droits !



Pourquoi voter CGT-LCI au C.S.E. de LCI ?

- Nous demandons le contrôle et le **respect des durées de travail**, en heures comme en jours, afin de garantir un **véritable équilibre VIE PRO / VIE PRIVEE**.
- Lors de la négociation prévue autour du projet « **info 2020** » (*fusions de services TF1&LCI*), **nous ne lâcherons pas les accords TF1-SA** (statuts, salaires, etc.), et **nous défendrons l'amélioration des conditions de travail de tous les salariés**.
- Nous demandons le **renforcement des équipes éditoriales** avec, entre autre, **l'amélioration du positionnement de « LCI.fr »** vis-à-vis des antennes du Groupe.
- Nous demandons le **retour de l'augmentation générale** afin de **garantir une augmentation pour TOUS**, et ainsi mettre fin aux « **Zéros RIS** » qui entraînent la baisse du pouvoir d'achat ! (*Dernier Indice INSEE 09/18 : + 2.2%*)
- Nous demandons a minima **1 jour de télétravail par semaine** pour TOUS les salariés éligibles. (négociation du nouvel accord Télétravail, fin 2018)

« C'est aussi pour garantir le pluralisme syndical durant ces 4 prochaines années, et porter les revendications de tous les salariés, que nos candidats se présentent . » F. G. (secrétaire général CGT-TF1)

Dès le 06/11 , **POUR DÉFENDRE VOS DROITS , VOTEZ CGT-LCI , « MERCI » !**